

indépendance qu'avant l'entrée de la province dans la Confédération canadienne.

L'histoire a certainement démontré que la liberté du commerce et un accès plus libre aux capitaux, à la technologie et aux idées rendent les pays mieux capables de régler et d'améliorer leur vie économique. Je ne manquerais pas d'ajouter que les politiques de nationalisme économique qui trouvaient une application si étendue avant la guerre n'ont pas protégé les pays, sur le plan individuel, des conséquences de la grande dépression, comme le savent parfaitement les Canadiens et les Terre-Neuviens. De fait, ce fut même le contraire. Nous avons assisté par ailleurs, durant la récente après-guerre, à une dispersion, non à une concentration de la puissance économique. Les États-Unis, géant entre les mortels durant la période d'après-guerre, partagent maintenant leur puissance économique avec la nouvelle Europe et avec le Japon.

Je suis impressionné, comme vous l'êtes, j'en suis sûr, par cette interdépendance croissante de la communauté des nations. Le pouvoir dont dispose un pays, même l'État le plus puissant, même les États-Unis, pour diriger sa destinée économique est limité. Il n'y a aucun moyen pour un pays de s'isoler des circonstances économiques extérieures et l'État qui essaierait de le faire découvrirait probablement qu'il y a perdu plutôt que gagné.

Le Canada est la plus internationaliste des nations dans sa politique économique. Cela n'implique nullement une renonciation à la souveraineté économique, de même que notre attitude internationaliste dans les affaires mondiales ne nous fait aucunement renoncer à notre souveraineté politique.

Le point capital à observer est la distinction qui doit clairement être établie entre ce qui est indispensable et ce qui ne l'est pas. Un intérêt personnel étroit et des notions démodées de souveraineté menacent aujourd'hui la prospérité et la sécurité mondiales. S'ils subsistent, le danger qu'ils posent se fera encore plus menaçant.

Nous devrions à mon avis exercer notre privilège d'indépendance nationale, politique et économique, en tant qu'éléments responsables d'un tout qui peut transcender ses parties constituantes, où chacun poursuit ses propres intérêts et aspirations dans le respect total des intérêts et des aspirations des autres, tout comme Terre-Neuve poursuit les siens et les siennes à l'intérieur de la Confédération canadienne.

C'est en se laissant guider par ce principe que l'on devrait envisager les divergences actuelles entre les États-